



Projet financé par l'Union  
européenne

PROJET EUROMED JUSTICE III



**DEUXIÈME RÉUNION DES DIRECTEURS DES CENTRES  
DE FORMATION JUDICIAIRE EURO-MED**

**PROJET EUROMED JUSTICE III :  
Les garanties du processus de sélection et de formation, et leur lien avec  
le statut du juge.**

Rome (IT), les 9 et 10 avril 2014

**ORDRE DU JOUR**

## **ORDRE DU JOUR**

### **Mercredi 9 avril 2014**

09h00–09h15 **Enregistrement des participants**

09h15–09h30 **Discours de bienvenue**

*Maria Luisa FICHERA*, Directrice du Projet "CORMS", Ministère des Affaires étrangères - DGCS, et Coordinatrice Nationale pour l'Italie du Projet Euromed Justice III.

*Peter GOLDSCHMIDT*, Superviseur du Projet Euromed Justice III, Directeur du Centre européen de la magistrature et des professions juridiques, IEAP Luxembourg.

*Andrés SALCEDO VELASCO*, Chef d'équipe du Projet EuroMed Justice III.

09h30–09h45 **Présentation des participants**

09h45–10h30 **Aperçu des principaux développements et résultats du projet EuroMed Justice III. Publications et autres documents pour les modules de formation.**

*Andrés SALCEDO VELASCO*

*José María FERNÁNDEZ VILLALOBOS*, Responsable de formation, Projet EuroMed Justice III, Barcelone (ES)

10h30 –10h45 **Pause café**

10h45–12h30 **L'expérience italienne en matière de formation judiciaire.**

*Raffaella SABATO*, Magistrat, Conseiller à la Cour de cassation ; membre du Comité directeur et coordinateur du Secteur de formation internationale de l'Ecole Nationale de la Magistrature italienne.

12h30-13h45 **Propositions et suggestions pour les programmes de cours des centres de formation judiciaire des pays partenaires du Voisinage sud.**

*Khaled ABOUALI*, Auditeur et expert international : sécurité, police et justice. Ancien coordinateur national pour la Belgique du programme EuroMed Justice I et ex-coordonateur du projet EuroMed Justice II. Conseiller juridique et criminologue, Ministère belge de la Justice, Bruxelles

Discussion

13h45-15h00 **Déjeuner**

15h00–16h30 **Aperçu de la situation actuelle, des plans et des perspectives du Réseau européen de formation judiciaire (REFJ)**

*Anthony MANWARING*, Responsable de l'Unité multilatérale, Sous-directeur en charge du Département international de l'Ecole Nationale de la Magistrature française; représentant du Réseau européen de formation judiciaire.

## **Jeudi 10 avril 2014**

09h30–11h00 **Garanties, caractéristiques et exigences du cadre juridique du processus de sélection et de formation judiciaire, et leur lien avec le statut juridique du juge.**

*Antonio MONSERRAT*, Magistrat du tribunal provincial de Palma de Majorque; représentant du Réseau européen des Conseils de la Justice (RECJ).

11h00–11h30 Pause café

11h30–13h15 **Présentation de deux projets mis en oeuvre par le *Centre européen de la magistrature et des professions juridiques* rattachés à la formation des juges, procureurs et avocats en droit de l'Union.**

*Peter GOLDSCHMIDT*

13h15–14h30 Déjeuner

14h30–16h30 **Les Centres de formation judiciaire Euro-Med et le Projet EuroMed Justice III : retour d'information et débat.**

16h30–17h00 **Clôture de la réunion**

*Peter GOLDSCHMIDT*

*Andrés SALCEDO VELASCO*

## Introduction générale

### Présentation

Cette deuxième réunion est principalement destinée aux directeurs des centres de formation judiciaire (ou institutions comparables) des pays partenaires du Voisinage Sud et des Etats membres de l'UE et s'intitule « **Les garanties du processus de sélection et de formation, et leur lien avec le statut des juges.** ». A cette occasion, nous allons partager avec les directeurs des centres de formation (ou institutions comparables) des pays méditerranéens et de l'UE et les experts participant à la réunion les résultats des travaux réalisés au cours de la deuxième phase du Projet EuroMed Justice III dans le domaine de la formation judiciaire. Nous discuterons aussi de questions très importantes relatives à la formation des professionnels de la justice, telles que **comment renforcer les contacts et la coopération entre les écoles judiciaires et les centres de formation des pays partenaires Voisinage Sud ou les moyens (à la fois au niveau des procédures et de l'organisation) permettant d'établir des liens structurés avec des structures européennes telles que le REFJ.** Dans ce cadre, nous aurons l'occasion d'échanger nos idées et de présenter notre approche par rapport à l'espace de justice euro-méditerranéen sous l'angle du rôle que doivent jouer les centres de formation (ou institutions comparables) dans ce processus d'édification, à partir de leur propre perspective et forts de leurs compétences respectives.

Dans ce cadre, une attention particulière ira aux activités internationales et aux programmes de coopération réalisés par les centres de formation judiciaire dans la région Euromed.

### Participants

Comme déjà indiqué, la réunion s'adresse en premier lieu aux principaux responsables des centres de formation judiciaire euro-med (ou institutions comparables). A ce sujet, il serait très utile que les directeurs de ces centres prennent part à la réunion. En tout cas, les participants devront avoir le profil adéquat, posséder une grande connaissance et une vaste vision ainsi qu'une solide expérience en la matière ; ils devront aussi être disposés à livrer une contribution efficace et effective à cette réunion.

La qualité des participants proposés est la principale garantie de voir les efforts déployés conjointement pendant la réunion déboucher sur une bonne analyse et un bon diagnostic de la situation dans la région par rapport aux questions débattues et sur un échange d'informations utiles, fiables et précises. Ceci permettra à son tour d'adopter éventuellement des conclusions à l'issue de la réunion.

3 participants par pays partenaire méditerranéen pourront participer à cette réunion.

## **Méthode de travail**

La méthodologie de travail reposera sur un échange d'expériences parmi les participants et sur des discussions et débats de nature participative.

L'hypothèse de départ est que les responsables des centres de formation (ou institutions comparables) et les experts doivent savoir qu'ils seront les principaux acteurs au cours de cette réunion et que, à ce titre, ils devront fournir toutes les informations requises et partager leurs expériences en la matière.

Nous croyons donc que les participants qui prendront part à cette réunion doivent avoir une connaissance approfondie des thèmes qui y seront abordés et être en mesure de donner une vue d'ensemble de la situation actuelle dans ce domaine dans leurs pays respectifs. Nous souhaitons aussi qu'ils se préparent à l'avance pour les discussions afin d'obtenir les meilleurs résultats possibles.

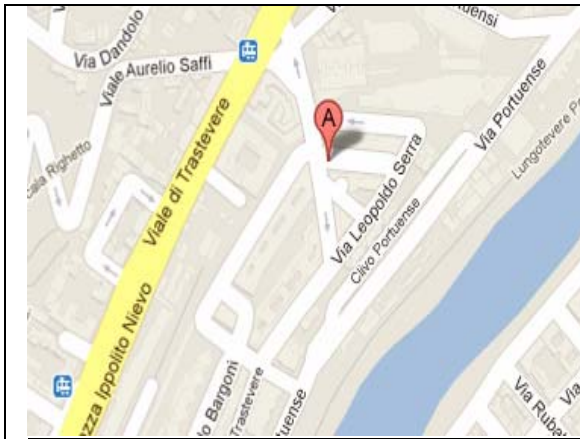
## **Résultats attendus de cette réunion**

1. Fournir aux participants une approche globale du Projet EuroMed Justice III. Cette approche sera essentiellement basée sur les travaux réalisés au cours de la deuxième phase du projet.
2. Renforcer un cadre déjà établi de dialogue et d'échange d'expériences entre les Etats membres de l'UE et les pays partenaires du Voisinage Sud en vue de contribuer à la consolidation de la coopération juridique au niveau régional et infrarégional.
3. Renforcer les contacts déjà établis et créer de nouveaux contacts entre les institutions judiciaires et les professionnels du droit (y compris les membres de la Communauté interprofessionnelle).
4. Voir comment le travail qui est réalisé par les différents centres de formation judiciaire (ou institutions comparables) pourrait être amélioré par le biais des différents réseaux qui se consacrent à la formation, comment profiter de l'utilisation des nouvelles technologies et comment améliorer l'interaction entre eux.
5. Discuter plus spécifiquement de la façon dont le travail des centres de formation judiciaire (ou institutions comparables) pourrait contribuer à réaliser les principaux objectifs de ce projet et au processus d'édification d'un espace de justice euro-méditerranéen.
6. Formuler un certain nombre de recommandations/conclusions éventuelles par rapport aux questions examinées.
7. Diffuser les résultats et les documents produits dans le cadre du projet.

### Langues de travail

Anglais, français et arabe, avec interprétation simultanée pendant la réunion.

### Lieu de la réunion :



#### **Ripa Hotel**

Via degli Orti di Trastevere, 3

00153 Rome

Tél. : + 39 06-58611

Télécopieur : +39 06-5814550